

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le cabinet intervient pour assurer la conformité et la prévention des risques électriques dans les entreprises au Congo, avec un focus sur la sécurité des installations et des personnels.

- Secteurs ciblés : industriel, minier, pétrolier, bâtiment/infrastructures (Pointe-Noire, Brazzaville, ZES de N'Sélé).
- Interlocuteurs : responsables QHSE, maintenance, managers de site, RH/prévention.
- Finalité : environnement de travail sûr, conforme aux exigences congolaises et internationales.
- Amélioration de la performance opérationnelle des installations électriques.

Point clé : Méthodologie alignée sur la réglementation nationale (Ministère du travail) et les référentiels internationaux (ex. CEI).

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité des installations aux normes congolaises et internationales.
- Réduire les risques d'accidents électriques.
- Améliorer les processus de gestion de la sécurité électrique.
- Conseiller et prioriser un plan d'action adapté aux exigences techniques et réglementaires.
- Renforcer la culture sécurité et les pratiques de prévention.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic sur site des installations et dispositifs de protection; entretiens avec responsables techniques/opérationnels.
- Analyse documentaire et réglementaire: schémas, fiches de sécurité, registres d'entretien, procédures internes; vérification normes locales et internationales.
- Plan d'action priorisé: actions correctives, mesures organisationnelles, améliorations techniques.
- Suivi et accompagnement: audits de contrôle périodiques, gestion documentaire, formation des équipes, préparation aux inspections.
- Livrables: rapport complet (diagnostic, non-conformités, plan d'action priorisé, recommandations) + support en réunion de restitution.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Collecte des données, visites sur site, entretiens avec les équipes.
- Évaluation de la conformité des dispositifs et des procédures.
- Sortie: cartographie des vulnérabilités et non-conformités potentielles.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Examen des documents techniques, registres de maintenance, procédures internes.
- Vérification du respect des normes congolaises et des standards internationaux applicables.
- Sortie: liste des écarts réglementaires et exigences applicables.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (1 semaine)

- Formulation de recommandations personnalisées et priorisées (impact/conformité/faisabilité).
- Définition d'actions correctives, organisationnelles et techniques.
- Sortie: plan d'action opérationnel et pragmatique.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Appui technique et organisationnel à la mise en œuvre.
- Audits de contrôle périodiques, gestion documentaire, formations.
- Sortie: conformité maintenue; préparation aux inspections et contrôles.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Format principal
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Sur site
Analyse documentaire	1 semaine	À distance
Recommandations & plan d'action	1 semaine	À distance + restitution
Suivi & accompagnement	Variable selon besoin	Mixte

Durée globale d'une mission type: 1 à 3 mois (selon taille/complexité des installations).

Rôles & responsabilités

Client

- Fournit les documents requis (schémas, certificats, rapports, procédures, registres de maintenance).
- Facilite l'accès aux sites et la disponibilité des responsables pour entretiens.
- Valide les priorités et met en œuvre le plan d'action avec ses équipes.
- Participe aux restitutions et sessions de sensibilisation.

Consultant

- Réalise le diagnostic sur site et l'analyse documentaire/réglementaire.
 - Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.
 - Assure le suivi, les audits de contrôle, la gestion documentaire et la formation des équipes.
 - Prépare aux inspections/contrôles et assure le support en réunion de présentation.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Schémas électriques des installations.
 - Certificats de conformité des équipements.
 - Rapports d'inspection précédents.
 - Procédures internes relatives à la sécurité électrique.
 - Registres de maintenance.
 - Accès aux installations pour les visites sur site.
 - Disponibilité des responsables techniques/opérationnels pour les entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Restitution du rapport (possible à distance) et support lors des réunions de présentation.
 - Suivi continu de la mise en œuvre des recommandations.
 - Audits de contrôle périodiques pour vérifier l'efficacité des actions.
 - Hiérarchisation des actions selon impact sécurité, conformité et faisabilité.
 - Préparation aux inspections et contrôles réglementaires.
 - Assistance post-mission pour soutenir l'exécution du plan d'action.
 - Alignement constant avec la réglementation congolaise et les standards internationaux.
-